

TACHES ET COMPETENCES D'UN ANIMATEUR FEDERAL

L'Animateur Fédéral de Surf est susceptible de s'impliquer activement dans la vie de son Club et ainsi d'assurer dans les activités proposées ou la diffusion de l'information des tâches de responsabilité.

Activités clés	Tâches	Compétences : Il est capable de ...
Accueillir le public	Il informe et oriente le public sur les différentes activités proposées	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir les différents publics - Transmettre des informations - Décrire les différents supports du Surf - Assurer une présentation - Communiquer à distance : outils bureautiques, Internet
Participer au fonctionnement de la structure	<p>Il contribue à la programmation et à la mise en œuvre des activités du Club</p> <p>Il assume des tâches de responsabilité dans la gestion des locaux et matériels</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les rôles, statuts et fonctions de chacun : réseau fédéral, partenaires institutionnels - Participer aux réunions internes - Participer à la programmation des activités et à l'élaboration des plannings d'activités - Participer aux procédures administratives liées aux activités (délivrance de licences,...) - - Utiliser les outils bureautiques et notamment le logiciel fédéral de délivrance des licences - Gérer l'entretien, la maintenance et l'utilisation des équipements, matériels et locaux
Participer à l'organisation et au déroulement d'activités promotionnelles ou sportives	<p>Il joue un rôle actif dans l'organisation et le déroulement de manifestations promotionnelles ou sportives.</p> <p>Il assure les responsabilités liées à l'accompagnement des jeunes lors de compétitions</p> <p>Il aide les jeunes sportifs à comprendre et suivre l'avancement de la compétition</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Assumer des tâches de responsabilité dans l'organisation et le déroulement de manifestations : ventes diverses, tenues de stands,... - Participer au déroulement de manifestations sportives : fonctions de spotters, beach marshall, sécurité - Participer au développement de prestations cohérentes en tenant compte des attentes du public - Prendre en compte les obligations légales de sécurité - Mettre en œuvre une surveillance et un encadrement adapté lors de l'accompagnement de jeunes sur des compétitions - Connaître les règles de compétitions

FORMATION AU BREVET D'ANIMATEUR FEDERAL

Durée de formation : 20 h de formation

Coût de formation : 80 € (stagiaire) - Documentation incluse (mémento fédéral)

Organisateurs des formations : Comités et Ligues

Conditions d'inscriptions :

- Etre âgé de + de 16 ans
- Etre licencié dans un club

Organisation et certification de la formation :

- Comités ou Ligues
- Equipe pédagogique validée par la Direction Technique Nationale

Contenus de formation :

Connaissances générales :

- Connaissances de l'environnement institutionnel : le club, le Comité, la Ligue, la Fédération (organisation, fonctionnement, partenaires,...)
- Le projet fédéral de la FFS

Connaissances informatiques :

- utilisation du logiciel de saisie des licences, site Internet de la FFS

Réglementation :

- Réglementation de la pratique du Surf : signalétique des plages, règles de priorités
- Réglementation sportive : les règles de compétition, les critères de jugement

Certification :

Cette certification se déroulera sous la forme de 2 épreuves orales :

- une interrogation orale de 10 minutes maximum (préparation : 20 minutes) portant sur les connaissances du candidat, dans laquelle le candidat devra répondre à 3 questions dans domaines suivants :
 - le milieu institutionnel
 - la réglementation de l'activité
 - la réglementation sportive
- une épreuve orale portant sur la connaissance du club d'origine du candidat : présentation d'un rapport (5 mn max), suivi d'un entretien avec le jury (10 mn max)

Chaque épreuve sera notée sur 20.

Les candidats ayant une moyenne égale ou supérieure à 10 à l'issue de ces 2 épreuves seront déclarés admis.

A l'issue de cette certification, le Comité organisera communiquera à la Fédération les résultats complets de cette épreuve de certification avec les coordonnées complètes des différents candidats. La Fédération adressera en retour les diplômes aux candidats admis.